

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel des Métiers André Ampère - BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### Lycée professionnel des Métiers André Ampère - BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles - en apprentissage (5245)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel des Métiers André Ampère - BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles - en apprentissage (5245)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	50	8

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de terminale	Notes de terminale en atelier	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Savoir être	Maturité, responsabilité	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	lettre de motivation	motivation	Important
	contrat apprentissage	Signature d'un contrat	Essentiel
	Motivation	Motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux est avant tout réalisé par les entreprises elles-mêmes. Avec le pré-contrat, les futurs apprentis viennent s'inscrire ensuite à l'UFA du lycée.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

Pou un bon recrutement, il est nécessaire aux candidats de s'y prendre tôt dans la recherche d'une entreprise.

**Signature :**

Eric GAVINET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
professionnel des Métiers André Ampère